



Innovation



Confiance



Expertise



*Déjeuner-débat sur le “Marché carbone en Afrique”  
Tunis, 13 novembre 2009*

**“Les négociations internationales dans le  
domaine du changement climatiques:  
Enjeux et perspectives”**

*Philippe MEUNIER  
Directeur, Programme Solaire Méditerranéen*



Il s'agit bien sûr d'éviter une catastrophe majeure, pouvant conduire à l'extinction de l'homme sur la planète...

Dans cette perspective, très schématiquement, les enjeux sont d'une triple nature:

## 1) Les engagements de réduction des émissions

En retenant l'objectif d'une limitation à 2°C l'augmentation de la température à la surface de la planète par rapport à l'ère préindustrielle, à partir de quand faut-il agir, de combien faut-il diminuer les émissions de GES et quels pays doivent s'y résoudre?

=> À la première question, compte tenu de l'inertie qui caractérise le phénomène du réchauffement climatique, le GIEC répond que l'on a déjà perdu beaucoup de temps. Limiter à 2°C le réchauffement à l'horizon 2050 revient à retenir, à l'échelle de la planète, un pic d'émissions autour de 2015-2020 et, pour répondre à la seconde question, à se fixer un objectif de réduction d'au moins 50% à l'horizon 2050. Le GIEC laisse aux négociateurs le soin d'apporter une réponse à la troisième question.



# Les enjeux

CDC Climat  
Des solutions durables  
au changement climatique



=> A ces mêmes questions, les Etats-Unis, dont il faut saluer le retour à la table des négociations, émettent des doutes quant à l'urgence à agir et refusent:

- toute reconduction du Protocole de Kyoto
- tout nouvel accord exonérant les grands pays émergents d'engagements comparables à ceux des pays développés (Annexe 1)
- tout nouvel accord comportant des sanctions en cas de non-respect d'engagement

Par ailleurs, les textes en discussion au Congrès américain laissent interrogatifs quant aux efforts de réduction qu'ils entendent effectuer.

=> L'Union européenne s'affiche plus volontariste (-20% en 2020, - 30% si un accord international satisfaisant est obtenu).

=> Le G77+Chine n'entend pas souscrire à des engagements quantitatifs.



# Les enjeux

CDC Climat  
Des solutions durables  
au changement climatique



⇒ A la question cruciale concernant les pays qui devront opérer les réduction d'émissions s'ajoute le problème des transferts financiers devant permettre aux PED de mettre sur pied des politiques d'adaptation au changement climatique.

L'UE a chiffré les besoins entre 60 et 90 millions d'euros/an à l'horizon 2020. Comment et par qui seront-ils financés? Comment le MDP, même sous une forme rénovée, peut-il y contribuer?



## 2) Le second enjeu est de nature économique

- ⇒ Selon le rapport Stern, si l'on laisse faire (scénario « business as usual »), le coût de cette inaction pourrait représenter une perte de PIB mondial comprise, en 2020, entre 5 et 20%
- ⇒ A l'inverse, un scénario de maîtrise/réduction des émissions, avec recours aux meilleures technologies, n'aurait qu'un coût de l'ordre de 1% de PIB mondial



## 3) Le troisième, enfin, concerne la réforme du MDP

### *Quelques chiffres (1)*

Bien qu'objet de nombreuses critiques, le MDP est, de par le monde, à l'origine d'une multiplication de projets (ENR, gestion des décharges, efficacité énergétique...) contribuant à limiter les émissions de GES

=> 4 200 projets sont actuellement recensés

=> 1 884 projets ont d'ores et déjà été « enregistrés » par le Conseil Exécutif et devraient générer annuellement environ 320 MtCO<sub>2</sub> d'émissions évitées, soit environ 1 670 MtCO<sub>2</sub> sur la période 2008-2012

=> A l'examen toutefois, si les projets liés à la production d'énergie prédominent en nombre (60%), force est de constater que ce sont les gros projets de destruction de gaz industriels (N<sub>2</sub>O, HFC) qui, jusqu'à présent, ont généré les plus importants volumes de crédits « Kyoto »

=> Il n'est donc pas étonnant que les grands pays émergents soient les principaux bénéficiaires du MDP à ce jour



Expertise  
Innovation  
Confiance

## *Quelques chiffres (2)*

Si l'on considère maintenant la distribution géographique de ces mêmes projets, ce qui est directement lié au point précédent, une poignée de pays emporte la mise:

- Chine (35% des projets enregistrés)
- Inde (25%)
- Brésil (9%)

L'Afrique joue les spectateurs... En projets enregistrés, on dénombre:

- 17 projets en Afrique du Sud
- 5 projets au Maroc
- 4 projets en Egypte
- 2 projets en Tunisie
- 1 projet en Côte d'Ivoire et 1 au Kenya...



Expertise  
Innovation  
Confiance

## *Quelques chiffres (3)*

=> Si l'on se hasarde à quelques comparaisons, on note les chiffres suivants:

- 40 projets aux Philippines
- 27 projets en Thaïlande
- 20 projets au Pérou
- 11 projets au Vietnam...

=> Si l'on se livre à l'examen des quantités de « crédits » Kyoto émis à ce jour par le CE MDP (au 06/11/09), on constate:

- Chine: 159 millions
- Inde: 72 millions
- Mexique: 6 millions
- ...
- Egypte: 4 millions
- Maroc: 26 000 unités ou CERs (avec ses 5 projets enregistrés)...



Le Maghreb et l'Afrique sont-ils définitivement les « parents pauvres » dans ce mécanisme ?

*Deux pistes de réforme principales pour ce mécanisme :*

1) L'approche par projet MDP individuel ne peut être écartée (du moins pour les projets d'une certaine ampleur). Néanmoins, afin de favoriser le déploiement du mécanisme, les Programmes d'activités (PoAs) doivent être favorisés.

Très peu le sont à l'heure actuelle.

Sur le Maghreb (du sud marocain au sud tunisien), rien n'empêche, par exemple, que soient développés des programmes d'électrification rurale décentralisé (ERD) à base de panneaux photovoltaïques, programmes qui, s'appuyant sur les mêmes données techniques, auraient le mérite de réduire de manière substantielle les coûts liés à l'enregistrement auprès du CE MDP de chaque projet individuel. De même, par exemple, pour des programmes de chauffe-eau solaires.



Expertise  
Innovation  
Confiance



2) Le problème posé par la nécessaire réduction des émissions de gaz industriels (HFC, N<sub>2</sub>O) peut être résolu par d'autres voies que le MDP. Ainsi en est-il principalement d'un accord international bannissant progressivement les émissions de tels gaz.

Le marché des crédits MDP serait ainsi rééquilibré au bénéfice de projets petits et moyens contribuant réellement au développement durable des pays hôtes (création d'emplois, transferts de savoir-faire,...), notamment en matière d'énergie renouvelable (accès à l'électricité)

## 1) Un accord à Copenhague?

- ⇒ Une négociation compliquée, empruntant deux voies
- ⇒ Des divergences de vues apparemment insurmontables
- ⇒ Vers un simple accord général, sans contenu concret, remettant à la prochaine Conférence des Parties (COP 16, fin 2010) ce qui était attendu de Copenhague?

Cela apparaît de plus en plus vraisemblable à de nombreux observateurs. Cela signifie que le rythme des négociations internationales ne se ralentira guère l'an prochain.



## 2) Les contours possibles du futur accord

- ⇒ Un cadre commun d'objectifs quantitatifs de réduction pour les pays de l'actuelle Annexe 1 à l'horizon 2020
- ⇒ Des accords de réduction sectoriels (acier, ciment,...) permettant d'inclure les grands pays émergents sans toutefois leur imposer des plafonds d'émissions nationaux. Une approche via l'intensité carbone des productions correspondantes le permet.

Cette solution est de nature à tempérer l'hostilité du Congrès américain et pourrait offrir une alternative à l'idée européenne d'instaurer une taxe carbone aux frontières de l'UE.

- ⇒ Un MDP « relooké », faisant une place accrue aux « Programmes d'activité » (PoAs) et favorisant les projets d'ER et d'efficacité énergétique.





**Je vous remercie pour votre attention**

Pour tout complément: [philippe.meunier@caissedesdepots.fr](mailto:philippe.meunier@caissedesdepots.fr)